
ICANN81 | Réunion générale annuelle – Réunion du GAC sur les questions de planification stratégique et opérationnelle
Samedi 9 novembre 2024 – 10h30 à 12h00 TRT

DANIEL GLUCK : Bonjour à tous. Nous allons bientôt commencer.

NICOLAS CABALLERO : Bienvenue de nouveau! Veuillez prendre place. Nous allons commencer. Nous allons vous laisser deux minutes pour vous installer.

DANIEL GLUCK : Alors. Bonjour et bienvenue à la réunion de planification stratégique du GAC pour l'ICANN81. Je m'appelle Dan Gluck et je fais partie de l'équipe de soutien du GAC à l'élaboration des politiques. Cette séance sera enregistrée et régie par les normes de comportement de l'ICANN ainsi que par la politique d'anti-harcèlement de l'ICANN. Pendant la séance, les questions et les commentaires ne seront lus à voix haute que s'ils sont envoyés dans la fenêtre de Questions-réponses. L'interprétation pour cette séance sera faite dans les six langues des Nations Unies, y compris l'arabe, le chinois, l'anglais, le français, le russe, l'espagnol ainsi que le portugais. Si vous souhaitez intervenir pendant la séance, veuillez lever la main. Dans la salle Zoom, donnez votre nom et la langue dans laquelle vous interviendrez si ce n'est pas l'anglais.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

N'oubliez pas de parler à un rythme raisonnable. Je vais maintenant céder la parole à Nico Caballero, président du GAC.

NICOLAS CABALLERO :

Merci Daniel. Bienvenue à tous. De nouveau, juste une petite minute pour un petit réglage technique. Toutes mes excuses, Nous avons toujours quelques petits problèmes techniques de connexion, mais entre temps, nous allons démarrer. Nous avons deux questions à traiter aujourd'hui : d'abord, les questions opérationnelles et, ensuite, le plan stratégique du GAC. Alors, les questions opérationnelles seront gérées par M. Tracy Hackshaw de l'UPU. Et ensuite, je céderais la parole à mon cher collègue Ian Sheldon d'Australie, qui nous parlera du groupe de travail GOP et des mises à jour de ce groupe, ainsi que d'éventuelles décisions à prendre ou non. Donc, sans plus attendre, je cède la parole à Tracy de l'UPU.

TRACY HACKSHAW :

Merci beaucoup, Nico Donc mon intervention aujourd'hui va être relativement brève. Je vais vous parler du groupe de coordination de la communauté sur l'amélioration continue. Comme vous le voyez sur la diapositive, voilà une feuille de route des activités qui ont été entreprises par ce groupe au cours des 8 à 9 mois qui viennent de s'écouler.

Alors, qu'est-ce que fait ce groupe d'amélioration continue? Eh bien, nous essayons d'élaborer une compréhension partagée de l'amélioration continue dans la communauté dans le cadre des

recommandations de l'ATRT3. Trois. L'idée, c'est de réfléchir à différentes méthodologies pour des programmes d'amélioration continue efficaces et de se mettre d'accord sur des méthodologies qui correspondent aux objectifs de l'ICANN. Et en fin de compte, de formuler un cadre CIP (amélioration continue) pour chaque SO et AC et pour le NomCom.

Donc pour exemple, nous travaillons par exemple dans le cadre des objectifs stratégiques d'autres sujets. Donc tout ceci pourrait tomber dans le cadre de l'amélioration continue. Mais vous savez que le GAC, en tant qu'organisme, n'est pas un groupe facile, ou plutôt auquel on peut facilement dire voilà quel est le cadre d'amélioration continue, comment faire ce qu'on fait, etc.

J'ai été chargé de faire aujourd'hui, c'est de voir comment, pour les membres du GAC, nous pouvons réfléchir à ce cadre. Donc, nous avons déjà réfléchi et demandé le feedback de la communauté, deux fois, par rapport à ce cadre. Mais pour l'instant, nous n'avons reçu que le feedback de l'Egypte, de Manal, donc au sein du GAC qui nous a suggéré de faire une présentation dans le cadre de la séance d'aujourd'hui pour attirer les attentions des membres du GAC sur ces sujets. Donc on vous a demandé vos commentaires. Alors, à la diapositive suivante, on va parler d'un appel de consensus. Diapositive suivante, s'il vous plaît, Fabien.

Voilà. Donc, si vous regardez cette diapositive, vous voyez que d'autres communautés ont pu mettre en place certains travaux avec pour

objectif d'avoir un appel de consensus. Nous sommes toujours en cours de travailler sur ces questions. En ce qui nous concerne, la raison, c'est qu'il y aura en fait un commentaire public assez rapidement. Je crois que ce sera le 21 novembre sur ce cadre. Donc, soit il y aura l'appel au consensus. Et pendant la période de commentaires publics, c'est l'idée, c'est que tous les membres du GAC considèrent ceci parce que cela aura un impact sur notre travail. Donc, comment est-ce qu'on effectue le travail? Comment est-ce qu'on améliore les activités? Et je crois que tout ceci est très important. Et puis, qu'est-ce que vous souhaitez faire à l'avenir? Comment améliorer notre méthode de travail, etc.

Ensuite, donc, je voulais vous dire que voici les étapes qui ont été effectuées jusqu'à maintenant dans le cadre de ce groupe. Nous en sommes à la formulation du cadre, donc il n'est pas terminé. Je ne vais pas vous présenter le cadre. Ce n'est pas l'idée aujourd'hui, mais simplement je souhaite vous rappeler qu'il y a quelques mois, il y a eu des interventions dans la liste là-dessus. Et je vais demander à Rob et à d'autres de vous refaire circuler les informations de manière à ce qu'on ait votre feedback et qu'on puisse vraiment commencer à discuter de tout ceci. Donc voilà ce que j'avais à vous dire pour aujourd'hui et s'il y a des questions, je suis à l'écoute.

NICOLAS CABALLERO :

Merci Tracy. J'ai vu la main de l'Égypte. Vous souhaitez toujours intervenir, Manal? Allez-y, Manal.

TRACY HACKSHAW :

Merci beaucoup, Nico. En fait, j'ai baissé la main lorsque je me suis rendu compte que Tracy n'avait pas terminé. Mais voilà, toutes mes excuses. En tout cas, merci Tracy pour cette présentation et la raison pour laquelle j'avais suggéré qu'on réfléchisse davantage au GAC sur tout ceci, c'est qu'en fait, c'est une nouvelle initiative pour le GAC. Auparavant, les révisions organisationnelles étaient effectuées par toutes les SO et AC de l'ICANN, donc tous les différents groupes pour les différents nouveaux membres, mais cela excluait le GAC. Les statuts mentionnent que le Comité consultatif gouvernemental aura son propre mécanisme de révision. Mais à partir de maintenant, avec les nouvelles recommandations de l'équipe de révision, de la transparence et de la redevabilité – donc la troisième version de cette équipe de révision ATRT3, nous rejoignons les autres groupes de la communauté dans le cadre de ces révisions organisationnelles. Voilà pourquoi la suggestion, c'est d'y réfléchir, de considérer les critères et de voir en quoi est ce que ceci s'applique ou pas à un groupe gouvernemental et réfléchir à d'éventuels commentaires. Pour d'autres, c'est différentes rotations et différents cycles. Mais pour nous, c'est quelque chose de totalement nouveau. Donc voilà pourquoi je vous suggère de bien regarder ces questions. J'ai rassemblé différentes informations de contexte. Je ne vais pas perdre le temps à lire tout ceci, mais par contre je peux vous l'envoyer sur la liste de diffusion, en espérant que cela vous sera utile dans le cadre des discussions futures.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup, Manal. Ce serait très bien. Je ne sais pas s'il y a autre chose à ajouter, Tracy?

TRACY HACKSHAW :

Non, c'est parfait. Merci Manal. J'encourage tous les membres du GAC non seulement à aller voir ce que Manal va vous envoyer, mais je vous encourage aussi à repartager les diapositives. Il y en a un certain nombre, mais je crois qu'il est important de les passer en revue. Le contenu n'est pas très compliqué. L'idée, c'est de se mettre d'accord sur des principes, sur ce cadre, et de voir quelles sont les habitudes de travail qui nous concernent. Déjà la question, c'est de savoir de qui sommes-nous comptables? Et donc si vous avez des commentaires, un feedback avant la période de commentaires publics, je pense que ce serait utile d'y réfléchir dès maintenant, de manière à ce qu'on puisse incorporer ceci dans le travail du groupe CCG. Sinon, il faudra absolument faire une contribution à la période de commentaires publics et donc avoir un appel de consensus sur la liste de diffusion du GAC.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup, Tracy, de l'UPU. Merci à l'Egypte également. Nous allons revenir à la dernière diapositive. Vous voyez ici la situation au jour d'aujourd'hui. Donc le CIP-CCG est en train de mettre en place une compréhension partagée. Alors je ne vais pas tout lire, mais l'idée, c'est le CIP dans le contexte de l'ATRT3, la recommandation 3.6. Désolé, vous avez là un poème d'acronymes, comme on dit toujours. Donc difficile de s'adapter à tout ça. Deux millions d'acronymes au quotidien, c'est notre vie. Mais y a-t-il des commentaires, des questions pour Tracy? Pas de main levée dans le chat. Pas de main dans la salle. Donc nous

pouvons aller plus loin. Je vais maintenant céder la parole à notre collègue Ian Sheldon de l'Australie, qui va nous présenter les principes opérationnels du GAC, la mise à jour donc de l'évolution de ces principes opérationnels. Ian?

IAN SHELTON : Merci Nico. Donc, le groupe de travail sur l'évolution des principes opérationnels du GAC a travaillé en intersession.

NICOLAS CABALLERO : Est-ce que vous pouvez vous rapprocher du micro, Ian, s'il vous plaît? Merci.

IAN SHELTON : Nous continuons d'améliorer les principes opérationnels du GAC qui sont rassemblés dans un document. La plus grande partie des changements dont on a parlé sont surtout d'ordre administratif, avec une mise à jour des chiffres, avec la modernisation de la formulation de manière plus alignée au fonctionnement actuel du GAC. Donc simplement une reformulation du texte. Nous avons également reçu une proposition de Nico. Je crois qu'il avait mentionné ceci à la fin de la réunion de Kigali, et donc cela revenait à réfléchir d'un peu plus près à la durée des mandats des dirigeants. Nico est arrivé au dernier appel, il a commencé à parler des différentes options. Nous avons beaucoup parlé des différentes considérations. Et donc l'idée, c'est vraiment de réfléchir aux mandats des vices présidents et présidents.

Nous avons donc réfléchi dans un document où nous avons inscrit toutes nos réflexions. Nous avons, nous souhaitons ouvrir cette discussion au reste du GAC parce que ces décisions sont très importantes et peuvent potentiellement changer le fonctionnement du GAC. Je crois que le document a été partagé avec tout le GAC. C'était mardi de la semaine passée que vous devriez l'avoir reçu. Ce que j'aimerais, c'est avoir un petit peu vos réactions, vos réflexions, vos préoccupations peut-être. Donc, avant de vous présenter les propositions qui ont été effectuées, je vais faire une pause pour voir si Nico souhaite ajouter quelque chose avant de rentrer dans le vif du sujet et dans les détails.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup, Ian, pour cette introduction du sujet. Donc voilà, nous allons passer à la diapositive suivante. Le contexte est le suivant. La courbe d'apprentissage est assez complexe pour ceux qui deviennent vice-président ou président. Et donc l'idée, c'est que toutes les personnes qui sont à ces postes puissent avoir suffisamment de temps pour bien se préparer de manière à bien effectuer la tâche. Alors pour vous donner un exemple, entre Kigali en juin de cette année et Istanbul en novembre, donc 2024, nous avons perdu 40 représentants. Nous avons 25 nouveaux représentants au GAC. Donc la rotation, le turnover est vraiment très élevé, ce qui complique les choses, surtout dans le cadre de nos liens avec les autres groupes constitutifs de l'ICANN. Et vous savez que le niveau d'expertise requis est important, est élevé. Donc voilà pourquoi nous avons besoin d'une certaine continuité, en tout cas à mon avis. Peut-être que je me trompe, vous pourrez me le

dire, on pourra en reparler, mais c'est simplement la suggestion que je souhaite vous faire. Et il nous faut trouver une méthode raisonnable pour l'avenir. Donc voilà un petit peu la logique dans le cadre de cette proposition.

IAN SHELDON :

Je vais maintenant passer en revue trois propositions qui ont été faites, dont une qui a été proposée pendant l'appel. D'un côté, pour ce qui est de la durée du mandat des vice-présidents, il y a quelques idées, dont une est celle de prolonger le mandat d'un an à deux ans, retenir l'option de réélire les vice-présidents une fois. Et l'idée, c'est de pouvoir mettre en œuvre tout cela lors des élections qui sont en cours. Nous avons donc une élection en cours et nous pensons que ce type de changement devrait intervenir dans les prochaines élections une fois que celle-ci sera terminée.

Comme Nico l'a bien dit, nous essayons de faire en sorte qu'il y ait plus de continuité et nous essayons également de fournir aux vice-présidents et au président davantage de temps pour pouvoir se préparer. Je vais faire une pause ici pour voir s'il y a des commentaires ou des questions par rapport à la partie concernant le mandat des vice-présidents. On passera après à la partie concernant le président.

NICOLAS CABALLERO :

Avant de passer la parole, je vois, j'ai vu une main de la Chine, mais je pense que la Chine n'est plus là. Alors ce qui sera décidé ne sera pas appliqué aux vice-présidents et au président actuels. C'est important

de noter cela. Tout cela entrera en vigueur à partir de la prochaine élection, c'est-à-dire après la prochaine élection de président. La Chine, vous avez la parole.

GUO FENG :

Merci beaucoup, Monsieur le Président et merci Ian, coprésident du groupe de travail. Ce document de réflexion, je trouve que c'est une très bonne base pour nos discussions au niveau de l'ensemble des membres du GAC. À mon avis, l'intention de cette proposition est tout à fait pertinente. L'idée, c'est d'avoir une performance stable pour l'équipe de direction du GAC pour qu'ils puissent effectuer leur travail correctement. Nous savons qu'il y a beaucoup de collègues du GAC qui partent, de nouveaux collègues qui rejoignent le GAC, et donc je crois que cette proposition est intéressante et bien accueillie. Nous sommes impatients d'entendre l'avis du GAC par rapport à ces questions spécifiques.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup, la Chine. Le Danemark.

FINN PETERSEN :

Merci, Monsieur le Président. Merci Ian pour cette présentation. De notre point de vue, nous pensons que des changements doivent être introduits s'il y a des problèmes. Et d'après mon expérience, il n'y a pas eu de problème que je sache. Mais ceci dit, j'ai toujours été assis de ce côté de la salle. Bien sûr, on comprend bien qu'il faut une certaine stabilité, mais d'autre part, je pense que, parfois, il est bien de changer

pour avoir une nouvelle énergie. Nico a apporté une nouvelle énergie. Pour ce qui est des vice-présidents du point de vue du Danemark, nous pouvons être d'accord pour prolonger le mandat des vice-présidents à deux ans. Ce serait possible, mais nous voudrions également que tous les membres du GAC puissent avoir la possibilité d'être président ou vice-président. Donc on n'est pas contre une rotation parce que nous pensons que c'est une bonne idée de faire cela. Comme Nico l'a bien dit, la courbe d'apprentissage est assez dure. Dans l'UE, nous avons des présidences qui durent un semestre et il faut être à la hauteur lorsque l'on a de telles courbes d'apprentissage, mais ça apporte de nouvelles idées en même temps. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Merci le Danemark, l'Egypte et ensuite le Nigéria. L'Egypte, vous avez la parole maintenant.

MANAL ISMAIL : Merci Nico. Je suis plutôt d'accord avec notre collègue du Danemark. Je ne suis pas sûr par rapport à ce qu'il a dit concernant le problème, mais je pense que la nouvelle durée du mandat pourrait faire que certains candidats aient un peu peur d'assumer cet engagement. Mais je pense que oui, il y aurait des candidats qui seraient plus réticents à se porter candidate vice-président, sachant que le mandat dure deux ans. Pour ce qui est de la continuité, étendre la quantité de mandats, le renouvellement des mandats, ça pourrait être une option également parce qu'on pourrait faire cela. Le fait de pouvoir renouveler la

personne et renouveler le nombre de vice-présidents. Je vais m'arrêter là.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, l'Égypte. On en prend note. Les opinions seront enregistrées, la séance est enregistrée, donc toutes les opinions seront prises en compte. Le Nigeria, s'il vous plaît!

BABAGANA DIGIMA : Merci beaucoup. Je pense que notre position rejoint celle du Danemark. Nous soutenons ce prolongement du mandat des vice-présidents. Étant nouveau à l'ICANN moi-même, ma première réunion a été celle de Kigali. Je pense qu'une année c'est un peu court pour qu'une personne puisse vraiment se mettre au niveau. Et donc ce prolongement à deux ans, c'est une décision intéressante, car elle permet aux candidats de mieux se préparer pour comprendre les situations et pouvoir au mieux effectuer son travail.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, le Nigeria. Portugal. J'ai maintenant le Portugal, l'Australie, la Colombie et la Commission européenne. Le Portugal?

ANA AMOROSO DAS NEVES : Je vais parler en portugais. Le Portugal considère que c'est une très bonne idée. Ce prolongement d'une année du mandat des vice-présidents est une bonne idée. Or, le problème, c'est que nous faisons ceci en même temps que la commission. Nous devrions dans nos

discussions faire un suivi de cette question dans les deux prochaines années pour ce qui est donc du prolongement du mandat des vice-présidents à deux ans. La courbe d'apprentissage, comme on l'a bien dit, est difficile. Il est important de prendre en considération cela, et le GAC devrait considérer également d'autres unités constitutives de l'ICANN et travailler avec elles. Nous devrions également agir en tant que représentants du GAC et travailler de concert avec les autres leaders. Et c'est pour cela que c'est une bonne idée de faire cela, car toutes les connaissances qu'une personne a pu cumuler tout au long d'une année de travail ne doivent pas être perdues. Mais en même temps, il faut faire en sorte que d'autres pays puissent occuper ces postes. Il est important de renforcer les capacités des différents membres des différents pays qui font partie du GAC.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup. Je pense que ce que vous avez dit est déjà inclus dans notre ordre du jour. Nous allons parler de cela. Merci beaucoup, le Portugal. L'Australie, Colombie, Commission européenne, le Brésil et, ensuite, Slovaquie. L'Australie, s'il vous plaît.

IAN SHELDON :

Je vois que le débat commence. Je pense qu'on devrait considérer donc les propositions concernant le vice-président et le président en même temps. Donc, si vous me permettez, je vais donc passer en revue la proposition concernant le président, pour que l'on puisse parler de ces deux aspects en même temps. Si vous me permettez, est-ce que vous êtes d'accord pour que je fasse cela? Très bien. Très bien.

Alors, la deuxième partie de cette discussion concerne les changements aux mandats du président du GAC. Nous nous sommes penchés sur différentes approches par rapport à cette question. Une idée était de permettre un mandat supplémentaire, en plus des deux mandats actuels. Donc il y aurait la même durée du mandat, mais divisée en trois mandats pour un total de six années de mandat.

Une autre proposition était d'augmenter la durée des mandats, deux mandats, mais chaque mandat durerait trois ans. Ces deux propositions permettraient d'avoir une plus grande continuité dans la position de président et permettraient également au président d'aller plus en profondeur dans les différents dossiers. Mais voilà, il y a des inconvénients également, des avantages et des inconvénients. Nous avons également la question de l'énergie, du temps et des ressources qu'il faut mettre en place pour les campagnes et les élections. Si le GAC n'est pas d'accord, par exemple avec un président en particulier, cela donne moins de flexibilité pour pouvoir changer les choses.

Donc on va essayer de considérer ces deux positions en même temps, vice-président et président. Et c'est pour cela que je vous présente les différentes propositions pour relancer le débat. Donc on parlera maintenant des mandats des vice-présidents et du président.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup. La Colombie, Commission européenne, le Brésil et la Slovaquie.

THIAGO DAL-TOE : Thiago Dal-Toe. Je tiens à fournir notre soutien à la proposition qui vient d'être faite. D'après ce que j'ai vu au cours des trois dernières années où j'ai travaillé ici au GAC, nous avons eu une élection où Wang Lang a été élu. Ensuite, il y a eu une autre élection à Hambourg et nous savons qu'il y a des collègues qui sont intéressés à participer en tant que vice-président. Et je soutiens tout à fait notre collègue Anna Neves, qui a dit que nous devons avoir une certaine représentativité géographique, car tels que les principes sont écrits en ce moment, il y a l'idée qu'il y ait une représentation géographique, mais cela n'est pas tout à fait appliqué et donc on pourrait revoir cela pour renforcer la possibilité que d'autres zones géographiques soient représentées.

NICOLAS CABALLERO : Commission européenne.

GEMMA CAROLILLO : Merci Ian également pour cette excellente synthèse des discussions. J'ai quelques remarques à faire et une question parce que dans le document, j'ai vu une autre proposition concernant le président, à savoir que le que le président puisse être élu seulement parmi les vice-présidents.

NICOLAS CABALLERO : Toutes les propositions font partie de la discussion.

IAN SHELDON :

Oui, c'est la diapo qui vient après. C'est une proposition qui a été formulée pendant l'appel et je voulais y revenir après, une fois que l'on aurait laissé les pays qui souhaitaient prendre la parole parler. Mais je pense qu'on n'a que quinze minutes pour cette discussion, donc je m'en remets à Nico pour voir si on peut continuer ou pas.

GEMMA CAROLILLO :

Merci beaucoup pour cette question. En ce qui concerne la durée, une remarque. Nous devons voir ce que nous voulons obtenir. L'objectif général semble être le fait d'avoir plus de continuité, plus de stabilité et de nous assurer que les connaissances, on ne les perd pas. Maintenant, il faut se demander comment nous voulons y parvenir. Je suis pour l'idée d'étendre la durée des mandats aussi bien pour les vice-présidents que pour le président, mais je pense que ce que Manal a dit doit être pris en considération, à savoir que nous devons prendre en compte les engagements que les personnes peuvent avoir au niveau de leur carrière. Donc, peut-être que nous pourrions parvenir à cette stabilité et cette continuité en permettant de renouveler le mandat une fois ou deux fois. On peut établir un maximum de quatre ans ou de trois ans, mais on pourrait donc renouveler les mandats d'un an, pareil pour le président. Je pense que c'est une idée sur laquelle nous pourrions réfléchir.

Pour ce qui est des restrictions à l'élection du président parmi les vice-présidents, je ne suis pas tellement d'accord. Non pas pour empêcher des personnes qui sont très expérimentées de devenir président, mais

pour donner la possibilité à d'autres membres de longue date du GAC de se porter président. Nous ne voulons pas rater ces talents qui pourraient devenir président.

Et finalement, dernière remarque. Je soutiens ce que Thiago vient de dire par rapport au fait de réfléchir à une modalité plus formelle d'incorporer la représentation géographique.

NICOLAS CABALLERO : J'ai le Brésil ensuite.

RENATA MIELLI : Renata Mielli, représentante du Brésil. Je vais parler en portugais. Nous considérons que cette proposition de prolonger le mandat est intéressante, car cela permet une plus grande stabilité, y compris au niveau de nos discussions et cela non seulement au sein du GAC, mais également par rapport à nos discussions avec d'autres structures de l'ICANN. Donc le prolongement du mandat des vice-présidents et du président est important. C'est un modèle intéressant.

Mais pour ce qui est des vice-présidents, nous devrions réfléchir à un mécanisme, comme l'a dit Ana Neves, un mécanisme qui nous permette de mieux assurer la continuité. Alors, au lieu d'élire cinq vice-présidents en même temps, nous pourrions faire ces élections de manière échelonnée pour assurer une meilleure stabilité.

Et pour ce qui est de la manière dont les présidents devraient être élus, nous devrions considérer ces restrictions pour que l'on puisse avoir donc des délégués de différentes régions géographiques, et cela, pour avoir une plus grande richesse des expériences des membres de l'équipe de direction du GAC et pour mieux contribuer aux débats.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup. La Slovaquie?

IVAN LISKA : Merci. J'aimerais faire écho à ce que notre collègue du Brésil vient de dire, surtout par rapport à la prise de dispositions définitives. Donc éviter que les différents postes – président, vice-président – soient choisis en même temps parce qu'il est tout à fait bénéfique d'avoir davantage de candidats, donc avoir un choix assez large. Et si tous les postes sont pourvus au même instant, cela veut dire qu'il n'y aura pas plusieurs candidats pour chaque poste. Donc l'idée d'échelonner, l'idée aussi que les mandats ne soient pas tous les mêmes, je ne sais pas, mais en tout cas l'idée, c'est d'échelonner les élections. Je pense que c'est le plus important autant que possible. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Merci à la Slovaquie. J'ai l'Egypte.

MANAL ISMAIL : Merci Nico. Je suis d'accord avec les autres par rapport à l'échelonnement, il est important de ne pas renouveler tout le monde

en même temps. Je suis tout à fait d'accord avec la Commission européenne qui a parlé de la question de l'engagement. Je l'avais déjà dit. Je crois que si l'on prolonge, il faut prolonger le nombre de mandats plutôt que de prolonger le mandat en lui-même. Alors, je ne suis pas d'accord par rapport à donner accès au poste de président uniquement aux vice-présidents. Je pense qu'il faut que tout le monde ait l'opportunité. Il y a eu d'excellents présidents qui n'avaient pas été vice-présidents avant.

Autre chose importante. Je ne la vois pas sur la diapositive. La question du moment des élections pour le GAC. Je crois que, en particulier pour le président du GAC et pour le reste des dirigeants, il faut que les élections correspondent à celles du conseil d'administration parce que nous assumons nos responsabilités de direction à la fin du mois de mars, alors que le conseil d'administration prend place lors de l'AGM. Et donc le président du GAC rate tout ce qui est fait en termes d'intégration pour les membres du conseil d'administration. Et cela se poursuit pendant une année. Donc il serait bien de pouvoir aligner les dates, faire correspondre les dates avec les élections du conseil d'administration.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup à l'Egypte. C'est un point très important et c'était la raison principale pour laquelle j'avais suggéré de cette extension. Le président du GAC, ce poste doit être doit coïncider avec le conseil d'administration parce que, sachez-le, pendant un an, si vous aviez été à ma place, c'est très compliqué parce qu'on ne comprend pas. Le conseil d'administration. C'est un monde totalement à part. Donc vous

avez trois boulots, vous avez votre boulot de base, le boulot de président du GAC 36 h par jour et vous avez le conseil d'administration, mais vous ratez l'intégration parce que vous avez été élu en mars et eux, ils étaient déjà à leur poste, je sais plus en octobre ou en novembre de l'année précédente. Donc vous êtes perdu. Alors de toute évidence, vous faites ce que vous pouvez pour rattraper le temps perdu, vous essayez de trouver du temps pour lire, etc. Mais c'est compliqué et je pense que ça devrait être beaucoup plus simple. Ça ne devrait pas être une torture pour vous de rattraper le retard et d'arriver à comprendre de quoi il s'agit dans les discussions. Et ce serait la même chose pour vous, même si vous n'étiez pas aussi stupide que moi. Il m'a fallu six ans, non, six mois en fait, pour bien comprendre de quoi il s'agissait dans tout ça. C'est vraiment très compliqué. Quoi qu'il en soit, rien de ceci ne s'appliquera à moi ou aux vice-présidents qui sont ici. C'est bon, ce n'est pas un avertissement. Je ne vais pas utiliser ce mot, mais c'est simplement pour vous dire qu'il faut vraiment bien réfléchir à tout ça. Donc voilà, merci à l'Egypte. Est-ce que c'est une ancienne main, Ana, en portugais peut-être?

ANA AMOROSO DAS NEVES : En ce qui concerne le président du GAC, je crois que trois ans plus trois ans ou alors deux plus deux plus deux, ce sera peut-être trop, mais trois plus trois, pour moi, c'est l'idéal. Par rapport aux vice-présidents, il me semble qu'on pourrait avoir une prolongation de deux ans.

Et puis, il y a une autre question. Les vice-présidents pourraient également être élu comme coprésident, vous voyez. Ce que je

suggérerais, c'est de bien prendre en considération la courbe d'apprentissage et donc voir comment aligner le processus à celui du conseil d'administration. Il faudrait aussi de plus en plus inclure les vice-présidents dans les discussions. Ils doivent être inclus de manière à ce qu'ils puissent comprendre comment tout ceci fonctionne. C'est une proposition. Alors voilà ce que ceci voudrait dire. Les candidats au poste de président au GAC, étant donné leur expérience professionnelle à l'ICANN, etc., donc ces candidats devraient être pris en considération. Ils connaissent les membres. Et la clé, je crois ici, c'est d'avoir au GAC des dirigeants qui ont énormément de connaissances, qui ont un bon niveau de connaissances. Donc la question de la courbe d'apprentissage est une question importante pour nos praticiens. L'idée, c'est qu'il n'y ait pas de désavantage au niveau du GAC de manière générale par rapport aux autres solutions. Nous comprenons bien que le travail du président à l'ICANN est important. Et donc il faut absolument bien y réfléchir. Voilà, ce sont des considérations, des réflexions sur toutes ces questions. Mais l'expérience du vice-président, l'expérience à l'ICANN, Toutes ces expériences pour moi sont très importantes pour les présidents suivants.

NICOLAS CABALLERO : Merci au Portugal. J'ai les Pays-Bas, l'Egypte, le Royaume-Uni. Nigel, vous avez demandé la parole avant peut-être? Nigel?

NIGEL HICKSON : Oui, désolé, je ne voulais pas interrompre, mais je vais être bref. C'est excellent. C'est justement ça le GAC, une bonne discussion. Peu importe

si on parle du prix du café turc ou la taille des oranges, mais l'idée c'est de pouvoir discuter. Et tout ceci grâce à Ian qui nous a vraiment donné matière à réflexion grâce à ces diapositives, cette présentation. C'est important. Alors je ne vais pas vous dire quelle va être la conclusion de tout ceci, mais de toute évidence, cette discussion est importante et doit avoir lieu. Ce sont des questions cruciales. Du point de vue du Royaume-Uni, je crois qu'il semble absolument logique d'augmenter la durée du mandat du vice-président parce que, très souvent, on n'a pas suffisamment de temps pour faire ce qu'on doit faire.

Deuxièmement, je suis d'accord avec l'idée d'échelonner, ou plutôt de faire correspondre l'élection à celle du conseil d'administration. Et puis la question de la diversité aussi. Dans le formulaire qu'on utilise pour l'élection des vice-présidents, je crois qu'il faut être clair et dire quels sont les postes qui correspondent aux différentes régions, etc.

Et enfin alors non, je ne suis pas d'accord avec cette idée selon laquelle le président doit être choisi uniquement parmi les vice-présidents. Je crois que tous nous avons des connaissances, de la sagesse et des perspectives à contribuer.

NICOLAS CABALLERO :

Merci au Royaume-Uni. Alors ce n'était pas mon idée pour que vous le sachiez, d'exclure ou plutôt de choisir le président futur parmi les vice-présidents. Je ne sais pas d'où c'est venu d'ailleurs, mais peu importe. C'est simplement quelque chose dont on a parlé. Et en fin de compte, l'idée, c'est simplement qu'on puisse en parler et qu'on prenne une

décision. Le Portugal, alors c'est une ancienne main? J'ai donc les Pays-Bas, le Danemark, l'Égypte et la Suisse. Marco.

MARCO HOGEWONING :

Merci beaucoup, Nico. Donc je m'exprime au nom des Pays-Bas. Pour nous et comme pour beaucoup d'autres, donc je fais écho à ce qui a été dit, je crois qu'il y a l'idée de la continuité et de la compétence, c'est également important dans le cadre de ce rôle. Le deuxième objectif, peut-être un peu moins important, c'est aussi de réduire la rotation ou les changements trop fréquents. Donc, en allongeant la durée du mandat, on pourrait atteindre ces deux objectifs.

Et puis, par rapport à ce que disait Manal, c'est vrai qu'il y a différentes manières d'obtenir de l'expérience, des connaissances et donc il me semble qu'il faut faire attention à ne pas limiter notre choix parmi les vice-présidents pour l'élection à la présidence. Je crois que cette possibilité doit être donnée à tous. Je suis d'accord avec Manal lorsqu'elle dit qu'il serait bon de réfléchir au calendrier et donc aligner l'accès au poste de président avec ce qui se passe au conseil d'administration, je crois que c'est une bonne chose pour les vice-présidents. C'est moins important en ce qui concerne la continuité. Donc les limites des mandats sont pour moi toujours trop courtes. On pourrait avoir un maximum de trois mandats plutôt que de prolonger la durée par rapport aux élections échelonnées. Il y aura quand même la question de la charge administrative, donc je ne sais pas s'il pourrait poser problème.

Et dernier point, le point régional. Il est important d'en parler, me semble-t-il. Donc, comment s'assurer que la répartition régionale, surtout au niveau des vice-présidents, soit assurée? Mais en même temps, il nous faut bien reconnaître que c'est le droit des différents membres que de présenter une nomination. Donc il pourrait être compliqué du point de vue de la structure, de s'assurer d'avoir un processus de nomination régionale. Donc il faudrait y réfléchir. Je comprends le bien-fondé, mais je ne sais pas comment ça fonctionnerait.

NICOLAS CABALLERO :

Oui. Effectivement, comme le disait les Pays-Bas, on ne peut pas forcer des régions géographiques à se présenter. Merci aux Pays-Bas. J'ai le Danemark et ensuite l'Egypte. Le Danemark?

FINN PETERSEN :

Merci, Monsieur le président. Désolé de reprendre la parole. Je pensais qu'on allait parler du premier point, mais de toute évidence, on est allé plus loin et d'autres choses ont été mentionnées. Tout d'abord, l'idée d'aligner le mandat du président du GAC avec les mandats au conseil d'administration me convient. Vous avez dit que vous vous sentiez un petit peu retardé. Moi, je ne l'ai pas du tout remarqué. Mais de toute façon, c'est une bonne idée. Par ailleurs, il serait bon que les présidents et vice-présidents ne soient pas élus pour la même période de deux ans. Donc avoir un échelonnement, même s'il y a une charge administrative supplémentaire, c'est vrai, mais je crois qu'il est plus important d'avoir cette continuité de manière à ce que tous les vice-présidents et

présidents ne quittent pas leur poste en même temps. La participation des vice-présidents est également importante, donc il faut y travailler. Il me semble qu'à une époque on n'avait pas de candidat d'une des régions, alors il faut y réfléchir. Que va-t-on faire dans ce type de situation? Je suis d'accord avec les Pays-Bas. Chaque membre du GAC doit pouvoir nommer son pays ou son organisation, l'organisation qu'il représente. Chacun doit pouvoir avoir cette possibilité.

En ce qui concerne la présidence, nous pensons qu'il serait bon de réfléchir à l'engagement, un engagement plus long. La meilleure chose, ce serait d'avoir trois mandats de deux ans. Deux ans, cela veut dire que c'est plus facile lorsqu'on a un président qui est élu pour la première fois. Ensuite, au deuxième mandat, on élit les vice-présidents et il me semble que l'échelonnement fonctionnerait mieux de cette manière. Et puis, il est parfois compliqué pour quelqu'un de se dire : Je vais m'engager pour trois ans. Donc nous sommes en faveur des mandats de deux ans pour le président et pour les vice-présidents.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup au Danemark. L'Egypte.

CHRISTINE ARIDA : Christine Arida pour l'Egypte. Je voulais dire que si l'on choisit des élections échelonnées automatiquement, ce qu'on signifie c'est qu'on va prolonger le mandat parce que sinon on va se retrouver avec des élections tous les ans. Je voulais simplement le mentionner parce que c'est évident. On aura également le problème de la première fois, la

première fois où on mettra ceci en place. En termes de région, vous aurez deux ou trois régions qui vont arriver en premier et ensuite les autres. Donc, ce sont des questions d'ordre pratique qu'il nous faut bien considérer lorsqu'on soutient telle ou telle optique. Mais je suis d'accord avec les collègues par rapport aux nominations, les nominations doivent venir de tous. Tous doivent pouvoir nommer et donc pas de limite à mon avis là-dessus. Et pour le mandat du président, selon moi, il est mieux d'augmenter le mandat plutôt que d'avoir un mandat de trois ans, qui me semble un peu trop long.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup. Avant de continuer, Ian, vous voulez ajouter quelque chose?

IAN SHELTON :

Merci Nico. Je voudrais intervenir rapidement pour dire qu'il me semble qu'il faut focaliser la discussion à haut niveau. Il y a beaucoup de détails dont le groupe de travail pourra s'occuper et ensuite revenir vers le groupe. Donc ça dépend de ce que préfère Nico, mais je pense que l'idée est de concentrer la discussion sur votre ouverture au projet et donc d'avoir une discussion d'ordre assez globale sur la durée et les mandats. Après, tous les détails par rapport à l'échelonnement, par rapport à la représentation, à l'alignement avec le conseil d'administration, etc., on pourra donc y travailler et vous représenter ceci. Donc c'est une discussion initiale, donc je vous encourage à réfléchir à tout ceci de manière très globale. Et ensuite, on reviendra vers vous avec les détails lorsque le moment sera venu.

NICOLAS CABALLERO : Merci à l'Australie. J'ai le Danemark, c'est une ancienne main peut-être? Donc j'ai la Suisse, le Canada et la Mauritanie. Jorge, allez-y.

JORGE CANCIO : Merci Nico. Donc je parle au nom de la Suisse. Je vais essayer d'être bref. Je suis d'accord avec l'alignement du mandat du président avec le conseil d'administration parce que le président est membre du conseil d'administration. C'est quelque chose qui est important pour le président, mais pas nécessairement pour les vice-présidents. Je suis pour trois fois deux ans. Donc ce type de prolongement, je pense que c'est tout à fait adéquat et flexible. Je crois ajouter au mandat du président, c'est quelque chose tout à fait approprié. Une année ne suffit pas. Ensuite, la question des régions est importante. Cela pourrait amener une autre dynamique à ce comité. Et ceci m'amène au dernier point, qui est de nature plus générale. Faisons attention à ce que nous mettons dans les principes opérationnels parce qu'ils deviennent assez rigides et ce sur quoi on se met d'accord en termes de critères communs, de directives, de choses à considérer au sein du comité. Donc, c'est très bien d'avoir cette discussion pour mettre en place des points d'accord, mais ceci est un peu plus flexible. Donc faisons la différence s'il y a bien des choses à mettre par écrit, c'est plus global plutôt que tout ce qui est très chirurgical. On pourra toujours mettre en place des directives, des critères, des choses à considérer qui sont plus flexibles. De par ma propre expérience, lorsque vous introduisez quelque chose dans les principes opérationnels avec une intention

spécifique, après les choses s'avèrent différentes et on peut avoir des effets collatéraux que l'on n'avait pas considérés à l'époque. Alors limitons-nous à ce qui est strictement nécessaire et gardons une certaine souplesse au niveau des principes opérationnels, car cela sera utile pour le comité et pour les collègues.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, la Suisse. Le Canada.

DAVID BEDARD : Merci beaucoup à nos collègues pour cette discussion robuste. C'est excellent de voir cela. Je vais être bref. Pour rebondir sur ce que vient de dire par rapport à la flexibilité, voyons un petit peu quelles sont les conséquences d'ajouter quelque chose dans les principes opérationnels. Je pense qu'il est bien d'être aussi flexible que possible.

Ensuite, pour ce qui est du soutien aux vice-présidents, nous serions d'accord avec cette proposition. Une année de mandat est très courte et nous devons nous assurer qu'il y a une diversité de candidats avec une bonne expérience. Je pense que deux années, c'est quelque chose de tout à fait juste. En plus, deux fois trois mandats, c'est pareil, c'est tout à fait juste. Et en ce qui concerne la diversité régionale, la représentation régionale, si l'on se penche sur la question des capacités, un engagement de trois ans, c'est assez important. Donc je pense que trois fois trois ans, c'est assez lourd comme engagement. Voilà mes idées. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, le Canada. La Mauritanie et Trinité-et-Tobago.

MOHAMED EL MOCTAR MOHAMEDINE : Merci, Monsieur le Président. Nous soutenons la plupart des propositions qui ont été formulées aujourd'hui, y compris le prolongement des mandats tel que proposé par l'Égypte. La nomination ouverte et la diversité, nous sommes d'accord également. Mais j'ai levé ma main pour une autre raison. Je voulais mieux comprendre comment ces choix seront faits par le comité pour que les nouveaux arrivants et le reste d'entre nous sachions comment ces décisions seront prises et comment le choix sera mis en place.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup. Je vais vous dire directement c'est par consensus. Nous ne votons pas au sein du GAC, mis à part des questions exceptionnelles comme cela peut être les principes opérationnels, mais non pas pour ce type de questions. Donc, pour répondre à votre question, directement par consensus. Trinité-et-Tobago.

SHELLEY-ANN CLARKE-HINDS : Nous voulons soutenir le prolongement des mandats des vice-présidents et du président. Nous sommes d'accord sur l'alignement des élections du président, sur l'élection des membres du conseil d'administration et nous soutenons également l'échelonnement des mandats des vice-présidents parce que cela va mieux assurer la continuité. Et pour ce qui est de la représentation régionale, c'est

quelque chose de très positif, mais cela a des conséquences par rapport aux chiffres des élections.

NICOLAS CABALLERO : Merci Trinité-et-Tobago. Est-ce qu'il y a d'autres membres qui souhaitent prendre la parole? Non. Alors je vais redonner la parole à Ian.

IAN SHELDON : Merci Nico. Je croyais avoir vu une main se lever. C'est le Maroc?

NICOLAS CABALLERO : Le Maroc. Excusez-moi, je n'avais pas vu votre main. Désolé.

REDOUANE HOUSSAINI : Mais pour moi, c'est tout ce qui a été dit. Et c'est formidable parce qu'il s'agit d'un changement qu'on doit faire au niveau du GAC et des principes seulement qui m'attire l'attention. C'est la question du président, parce que jusqu'à maintenant on n'avait pas de problème lorsque le président serait dans l'incapacité de jouer son rôle au niveau du GAC. Donc, dorénavant, nous devons penser à ce que les vice-présidents soient classés par priorité au cas où le président est incapable de jouer son rôle. Donc immédiatement le premier vice-président sera le remplaçant. Et comme ça, on va réduire le temps passé à l'élection d'un nouveau président, etc. Et aussi le temps manquait. Parce que l'incapacité, ça veut dire qu'une durée qui serait perdue par rapport au travail de gestion du GAC. Donc c'est ce que je voudrais vous dire par rapport à ce point-là. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, le Maroc. Ian.

IAN SHELDON : Merci Nico. Je pense que c'est à la discrétion du président. S'il n'est pas en mesure de remplir son rôle de président, c'est à sa discrétion de choisir le vice-président qui le remplacerait pour certaines réunions ou pour certaines tâches parce qu'autrement, les choses deviendraient plus compliquées. Mais je prends note de votre commentaire pour en parler au niveau du groupe de travail. Je vous encourage à revenir vers nous avec une proposition.

Cette discussion a lieu dans le groupe de travail depuis longtemps. Nous essayons donc de travailler là-dessus et nous commençons à avoir un certain niveau d'accord par rapport au modèle que nous voulons adopter pour les postes de vice-président et de président. Donc le modèle 3X2 pour la position de président et 2X2 pour le poste de vice-président.

NICOLAS CABALLERO : Permettez-moi de vous arrêter là-dessus. Est-ce qu'on est d'accord par rapport à cela? Je voudrais savoir quelle est la température de la salle. Est-ce qu'il y a quelqu'un contre ce modèle, ce prolongement? Nous ne sommes pas en train de voter. Je veux seulement savoir quel est l'avis des membres du GAC. Le Portugal.

ANA AMOROSO DAS NEVES : Je vais parler en portugais, bien sûr. Je vais parler en portugais puisqu'il y a cette possibilité. Nous sommes contre 3x2. Nous pensons que c'est très court parce que nous devons tout d'abord nous plonger dans les questions administratives et donc nous trouvons que c'est très court. Pour ce qui est des élections qui doivent s'aligner sur les élections du conseil d'administration, nous avons en général l'idée que 3X3, c'est plus logique que 3X2, car cela représenterait beaucoup d'élections. Nous devrions essayer d'avoir des processus plus stables si les membres du GAC sont d'accord, bien entendu. Je pense que cette solution est plus élégante et plus importante. Nous avons besoin d'une certaine stabilité compte tenu de la courbe d'apprentissage dont nous avons déjà parlé et cela pour parvenir à un renforcement des capacités qui soit important.

NICOLAS CABALLERO : Est-ce qu'il y a des commentaires, des idées? Je vois l'Espagne. Excusez-moi, est-ce que c'est une ancienne main, le Maroc? Le Maroc, c'est une ancienne main. Alors l'Espagne, s'il vous plaît.

ANA ISABEL MALDONADO CID : Je suis tout à fait d'accord avec ce que Ana du Portugal vient de dire. Je pense que le mandat du président devrait apporter plus de stabilité au comité. Donc un mandat de trois ans serait plus intéressant à condition que le mandat du conseil d'administration soit renouvelé tous les trois ans également. Alors cette idée serait plus adéquate plutôt que d'avoir 3X2, trois fois deux années de mandat. Cela permettrait aux vice-

présidents et au président d'avoir un suivi plus durable des questions qui sont traitées au sein du GAC.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, l'Espagne. Ian?

IAN SHELDON : Merci Nico. Je pense qu'il y a ici une division. On constate une division. Le principe opérationnel #53 qui s'aligne sur les mécanismes de révision des principes opérationnels eux-mêmes. Et donc l'idée, c'est que les principes pourraient être revus si cette idée était présentée et à ce moment-là, un vote devrait avoir lieu. Et donc, vu la division qui existe, qu'on peut constater maintenant, on pourrait peut-être passer à cette étape afin d'essayer d'avoir une idée plus claire des mécanismes qui devraient être mis en place pour l'élection des vice-présidents et présidents, en sachant que les détails pourraient être réglés plus tard. Je m'en remets à vous, Monsieur le Président. Nous avons deux propositions sur la table : 3X2 ou 2X3 pour la proposition d'élection du président. S'il y a des idées opposées, on devrait donc appeler à un vote des membres du GAC – un vote électronique – et, à ce moment-là, on devrait établir quelle est la majorité que l'on obtient.

NICOLAS CABALLERO : Cela revient à ce que la Mauritanie a évoqué par rapport à cette question. Lorsque vous avez évoqué le principe #53, c'est au président du GAC de décider si un vote est nécessaire. Alors faisons cela. En fait, nous avons trois options. En réalité, nous avons 3X2 et cela peut

s'appliquer à moi ou à d'autres. Donc nous avons l'option 3X2, l'option 2X3 ou bien rien du tout. Le Liban?

ZEINA BOU HARB :

Le Liban. Je voudrais poser une question : Est-ce que c'est faisable exceptionnellement de reporter pour une fois l'élection du président jusqu'à la prochaine élection des membres du conseil d'administration? C'est-à-dire après votre nouveau mandat, après ce nouveau mandat, que vous allez commencer, la prochaine élection pourrait-elle être reportée pour qu'elle s'aligne sur la date d'élection des membres du conseil d'administration? Est-ce que cela est faisable?

NICOLAS CABALLERO :

Merci pour cette question. En fait, c'est à nous de décider. On pourrait même raccourcir le mandat pour qu'il s'aligne sur les mandats des membres du conseil d'administration. Je serai ravi de le faire pour pouvoir rejouer au golf, etc.

IAN SHELDON :

Comme on l'a vu lors d'élections précédentes, si le président décide de finir son mandat avant ou de raccourcir son mandat, il a le pouvoir de le faire. Là, les capacités de prendre une telle décision, cela fait partie de ses responsabilités et cela est contemplé dans une dans un principe opérationnel qui porte sur les élections spéciales.

Donc Nico a précisé que nous avons trois options et c'est au président de décider par rapport au fait d'avoir des élections ou pas. Maintenant,

nous pourrions passer à la partie des vice-présidents. Donc, on a 3X3 ou 3X2.

NICOLAS CABALLERO : Je pense que l'option A serait : pas de changement. On reste dans les mêmes conditions qu'on a maintenant. On garde le statu quo. Option B, ce serait 2X3 et l'option C, ce serait 3X2. Je ne serai pas content. Non, mais c'est une blague. J'ai le Tchad et le Soudan. Pardon, le Tchad et la Suisse. Le Tchad, allez-y.

FARADJ MAHAMAT DJADDA : Monsieur le Président. Je crois que je reviendrais un peu en arrière pour soutenir l'idée de la représentation géographique et aussi le respect de ce principe autour de la rotation au poste de président sur le principe de la rotation géographique. Donc je voudrais soutenir cette proposition. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup, le Tchad. Comme on l'a dit avant, l'idée de la représentation régionale fait l'objet d'un consensus parmi nous. Nous sommes tous d'accord. Mais il n'y a pas moyen, de manière pratique, de nous assurer que ce sera le cas. On ne peut pas forcer une personne de l'Asie ou une personne de l'Amérique latine de se porter candidat à un poste de vice-président. Par exemple, si vous avez quatre candidats de l'Afrique ou trois candidats de l'Europe et un candidat de l'Amérique latine. C'est ce que c'est, ce qu'on a. Il faut faire avec. La Suisse, s'il vous plaît.

JORGE CANCIO :

Merci Nico. J'aimerais remercier les membres du GAC pour ces discussions animées. Je voulais juste dire que si l'on veut sentir un peu la température de la salle par rapport à ces options, il faudrait savoir que, avant de mettre en place le mécanisme #53 des principes opérationnels, nous devrions avoir un texte de proposition sur la table. Donc, nous ne devons pas nous presser de mettre en place ce mécanisme avant d'avoir cette proposition sous les yeux. Et donc, en tant qu'avocat, je me dois d'être prudent et de vous dire que nous devons nous en tenir à un niveau plus général avant de passer à une étape de vote conformément au principe #53 des principes opérationnels.

NICOLAS CABALLERO :

Je suis tout à fait d'accord avec vous. En fait, je voulais suggérer de faire ce processus en ligne pour que les représentants du GAC puissent avoir la possibilité de mener des consultations dans leur capitale et voir s'ils sont d'accord avec cette procédure, etc. Est-ce que vous êtes d'accord ou préférez-vous de le faire maintenant? Je n'ai pas de problème, mais je pense que ce serait mieux et ce serait plus logique de le faire de l'autre manière. Je ne suis pas juriste, mais du point de vue mathématique, cela pourrait être logique. Au Royaume-Uni, s'il vous plaît.

-
- NIGEL HICKSON :
Moi, je suis d'accord avec les deux propositions. Je me demande comment ça se passe pour les personnes qui entendent parler de cela pour la première fois. Ça peut être un peu plus compliqué. Nous savons qu'ici, nous allons également traiter la question du plan stratégique. Mais il y a des personnes dans cette salle qui n'ont peut-être pas tout compris. Alors je les encourage à en parler avec d'autres collègues.
- NICOLAS CABALLERO :
C'est une très bonne idée, le Royaume-Uni. Donc, pour profiter de cet élan que nous avons, on pourrait faire cela à la fin de la semaine et non pas attendre après Noël. Donc je suis d'accord avec mon cher collègue du Royaume-Uni de profiter de cet élan et de peut-être en parler à la fin de la semaine.
- IAN SHELDON :
Donc le groupe de travail va rédiger une proposition dans les meilleurs délais pour que les membres du gang puissent voir de manière spécifique ce sur quoi nous allons prendre une décision en plénière. Nous allons donc rédiger un texte avec ces trois possibilités : pas de changement, 2X3 ou 3X2 pour le poste de président. Nous allons élaborer également une proposition pour ce qui est de l'élection des vice-présidents. Pareil, pas de changement, 2X2. Je ne suis pas sûr s'il y avait une troisième proposition ou pas.
- NICOLAS CABALLERO :
Et le fait que ce soit échelonné. L'autre proposition, c'était le fait d'élire le président parmi les vice-présidents. Mais en fait, on ne doit pas

inclure cela parce que je pense que personne n'est d'accord. Corrigez-moi si je me trompe.

IAN SHELTON :

Je pense que ce serait logique de garder les aspects des discussions qu'on a eues et puis nous pencher sur les spécificités plus tard, si vous êtes d'accord avec cela. Donc le groupe de travail va rédiger un texte par rapport à ces propositions. Nous allons le distribuer sur la liste de diffusion et ensuite, nous en reparlerons lors de la séance plénière de clôture.

NICOLAS CABALLERO :

Et la représentation régionale aussi. Il n'y a pas de moyen d'appliquer cette représentation régionale s'il n'y a pas de membre qui se porte candidat. Bien sûr, nous pouvons rédiger quelque chose pour mentionner cela. Le Maroc, s'il vous plaît, excusez-moi de vous avoir fait attendre. Allez-y.

REDOUANE HOUSSAINI :

Merci, Monsieur le Président. Donc, pour le Maroc, nous partageons l'avis que les discussions soient continues et qu'un texte soit préparé par le groupe de travail, soumettre aux membres du GAC pour discussion cette semaine et peut-être à la prochaine réunion du GAC. Par rapport à des points qui avaient été déjà soulevés par le Maroc concernant le président, donc M. Ian a parlé du président qui pourrait choisir son remplaçant en cas d'incapacité. Je ne suis pas d'accord quant au Maroc sur le principe, parce que le président est choisi par

tous les membres du GAC. Donc il n'y a pas question que j'ai dit l'incapacité, ça veut dire l'incapacité physique et morale. Donc, ce n'est pas tout simplement la capacité de jouer un rôle pour un moment quelconque et par la suite revenir. C'est ça. Donc mon objectif, et c'est dans l'intérêt donc d'assurer la continuité parce qu'on ne doit pas être dans l'absurde sur la question du président.

Et l'autre chose, c'est que nous parlons de la représentativité régionale, la diversité. Nous partageons l'avis, c'est que même si un pays, une région, n'a pas de candidat pour l'élection au poste de président, toujours il est légitime. Donc le droit de passer d'une région à l'autre doit être faite dans les principes, et pas dans le quotidien du travail. Donc même s'il n'y a pas un candidat, donc on peut passer à la région autre s'il n'y a pas un candidat.

Par rapport au classement, le classement des vice-présidents. Nous devons nous pencher sur cette question-là, parce qu'un premier vice-président et un deuxième vice-président, un troisième, ça donne la visibilité par rapport au travail d'une équipe. Donc, s'il n'y a pas de capitaine et s'il n'y a pas de vice-capitaine, donc on serait perdu. Donc c'est normal qu'on doive se pencher sur cette question-là. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO :

Merci au Maroc. C'est noté. J'ai ensuite l'Argentine.

MARINA FLEGO EIRAS : Merci beaucoup pour cet excellent débat, pour toute cette discussion. Selon moi, très humblement, étant donné l'importance de tout ce dont on parle, il pourrait être utile d'avoir, comme l'a dit le Maroc, une proposition écrite par le groupe de travail. Pas nécessairement beaucoup de substance, mais au moins le temps de pouvoir réfléchir avec nos capitales parce qu'en fait, dans certains cas, il y a des consignes. Donc il pourrait être tout à fait approprié d'avoir plus que quelques jours finalement pour prendre une décision sur ces questions tout à fait importantes. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Merci à l'Argentine. C'est noté aussi. Le Liban?

ZEINA BOU HARB : Par rapport à la représentation régionale, en fait, ça fait partie de l'objectif stratégique numéro 2. La collaboration régionale, c'est de notre responsabilité de collaborer au sein de notre région et de nommer quelqu'un. Justement, cela pourrait motiver davantage de collaboration de manière à se réunir au niveau régional, de manière à nommer quelqu'un pour le poste de vice-président. Et ensuite, on verra ce qui se passera. Mais c'est la responsabilité qui nous incombe à chacun en tant que membre de nos régions respectives. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Merci au Liban. D'autres commentaires, d'autres questions? Il nous reste quatre minutes. Non, pardon, trois avant le déjeuner. Je ne vois pas d'autres mains. Et maintenant, c'est terminé. Malheureusement,

nous avons beaucoup d'autres choses à faire pendant la réunion. Vous aurez ceci par email. Fabien, est-ce que vous pouvez nous expliquer la mécanique interne? Alors je parle ici de la planification stratégique du GAC.

FABIEN BETREMIEUX :

Merci Nico. Oui, effectivement, les dirigeants du GAC avaient préparé 60 minutes de mise à jour sur chacun des objectifs stratégiques dans le cadre du plan stratégique du GAC. Malheureusement, nous n'aurons pas le temps de vous présenter ce contenu. Donc, nous vous avons envoyé ceci par email. Vous trouverez tout le contexte, les diapositives, tous les sujets qui avaient été préparés, mais quand même une information critique qui est assez nouvelle. Il s'agit le rôle des différents présidents et vice-présidents du GAC par rapport à ces objectifs stratégiques. Ils sont donc devenus des intendants de ces différents objectifs. Donc, il est important pour le GAC de connaître ces différents rôles répartis de manière à ce que si vous avez des questions par rapport à la mise en œuvre, par rapport aux issues, par rapport à la planification annuelle relative à ces objectifs stratégiques, vous avez maintenant la possibilité de savoir à qui vous adresser.

NICOLAS CABALLERO :

Merci beaucoup. C'est bien compris Fabien. Vous voyez à l'écran les neuf objectifs stratégiques. Et donc, vous pouvez savoir qui s'occupe, qui est l'intendant ou la personne qui s'occupe de ces objectifs stratégiques. Si vous avez des suggestions à cet effet, n'hésitez pas à aller parler à ces intendants. Donc ce n'est pas simplement les

présidents de groupe de travail ou les experts, mais vraiment toute personne du GAC. Quelles que soient les préoccupations, les commentaires, les suggestions, encore une fois, n'hésitez pas à contacter ces différents intendants, y compris moi-même pour le 7, le #7 dont je m'occupe – la technologie, l'intelligence artificielle, le blockchain, etc. C'est ce dont moi je m'occupe dans le cadre de ces objectifs stratégiques. Ensuite, et puis aussi les données d'enregistrement, de nom de domaine. Et puis vous avez le reste des intendants sur la liste.

Alors Ian, je ne sais pas si vous souhaitez conclure. Alors, pendant la séance de conclusion que nous ferons le dernier jour, nous aurons une décision finale, du moins je l'espère. En tout cas, nous essaierons.

IAN SHELTON :

Oui, un dernier point. Nous allons donc rédiger un résumé des propositions dont on a parlé aujourd'hui. Nous vous enverrons tout ceci. S'il y a des commentaires, nous pourrions réagir dans le texte et on pourra revenir sur ces questions dans le cours de la semaine suivant. Le niveau de confort par rapport au texte qui sera proposé spécifiquement. Voilà, je crois que la discussion a été fantastique. Elle a suscité beaucoup plus d'intérêt que ce à quoi on s'attendait. Mais comme Nigel le disait, excellente conversation. Merci à tous de vous intéresser autant à cette question de grande importance et nous en reparlerons davantage au cours de la semaine. Il nous reste plusieurs jours à passer ensemble, donc nous pourrions réfléchir davantage à tout ceci. Réfléchissez aux principes opérationnels, allez voir ce qu'il y a dans

le texte. Qu'est-ce qu'on pourrait amender en dehors de cette question?
Et on pourra prendre une décision ensemble en groupe avant la conclusion de la réunion et avant le retour chez soi. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Merci Ian. Quelques mots de conclusion des vice-présidents ou de différentes personnes dans la salle, peut-être l'Argentine. Allez-y.

MARINA FLEGO EIRAS : Excusez-moi. Si j'ai bien compris, nous allons décider sur la prolongation de la durée des mandats d'ici la fin de la semaine, c'est bien ça? Très bien.

NICOLAS CABALLERO : Merci à l'Argentine. Quelqu'un d'autre? Je vois le Maroc. Allez-y.

REDOUANE HOUSSAINI : Monsieur le Président. Donc on a déjà parlé que on ne devrait pas prendre une décision d'ici la fin de semaine. On devrait normalement prolonger la discussion jusqu'à ce que la réunion prochaine. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO : Donc le principe opérationnel #53, le Maroc. Vérifiez. On peut vous envoyer le lien. Oui, c'est ça. C'est ça.

Donc, nous allons conclure. Il est 12 h 05, donc on se retrouve à 13 h 15. Profitez bien de votre déjeuner si vous avez l'opportunité. Allez goûter le café turc. On se retrouve à 13 h 15.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]